

ÉQUIPE NATHAN CANADA 2008

Conditions de candidature et de recrutement

1. PÉRIODE DE RECRUTEMENT

Le recrutement de l'Équipe Nathan Canada 2008 est organisé par la marque Nathan, représentée au Canada par son distributeur In-Sport Fashions Inc., en partenariat avec les marques Pearl Izumi (distribuée au Canada par F3 Distribution) et GU Sports (distribuée au Canada par Über Performance Products) ainsi que les magazines Canadian Running Magazine et Triathlon Magazine Canada.

Le recrutement débutera le mardi 1er janvier 2008 et se terminera le lundi 31 mars 2008. La date et heure limite d'envoi des candidatures sont fixées au lundi 31 mars 2008 à minuit.

2. CRITÈRES D'ADMISSIBILITÉ

Pour participer, les candidats et candidates devront :

- Être résidents canadiens
- Être âgés de 18 ans et plus en date du 31 mars 2008
- Avoir un objectif sportif déterminé pour l'année 2008, en course à pied sur route, sur sentier, en cyclisme, en vélo de montagne ou en triathlon, et être prêts à s'entraîner pour l'atteindre.

3. DESCRIPTION DES AVANTAGES OFFERTS AUX CANDIDATS SÉLECTIONNÉS

Les 10 candidats sélectionnés deviendront membres de l'Équipe Nathan Canada 2008 et bénéficieront chacun, à ce titre, des avantages suivants :

- Un ensemble de produits et accessoires Nathan* d'une valeur totale au détail de 200 \$ maximum. Les produits seront sélectionnés par l'athlète avec l'aide de Nathan, en fonction du sport pratiqué et de ses besoins, tant pour l'entraînement que pour la compétition.
- Un ensemble Pearl Izumi* comprenant, selon le sport pratiqué, un bas (short ou cuissard) et un haut (chandail ou jersey) techniques, une casquette et une paire de souliers (de course ou de vélo) d'une valeur totale au détail pouvant aller jusqu'à 420 \$ selon les ensembles. Les hauts et les casquettes seront imprimés aux couleurs de l'Équipe Nathan Canada 2008 et de ses partenaires.
- Une boîte de 24 gels énergétiques GU (saveurs variées) d'une valeur au détail de 48 \$ et une boîte de 20 sachets de boisson d'hydratation GU2O (saveurs variées) d'une valeur au détail de 40 \$.*

- Un abonnement d'un an à Canadian Running Magazine ou Triathlon Magazine Canada d'une valeur de 21 \$.

- Le remboursement des frais d'inscription, engagés par l'athlète entre le mardi 1er avril 2008 et le mercredi 31 décembre 2008, aux cliniques d'entraînement offertes par les magasins de sport, à un club de course, de cyclisme ou de triathlon, et/ou à des événements / compétitions / épreuves sportives à hauteur de 250 \$ sur présentation des reçus ou factures.

* Nathan, Pearl Izumi et GU Sports s'engagent à fournir les produits ci-dessus mentionnés sous réserve de leur disponibilité en inventaire au moment de l'annonce des athlètes sélectionnés. Ces produits sont susceptibles de changer sans préavis.

4. DESCRIPTION DES ENGAGEMENTS DES CANDIDATS SÉLECTIONNÉS

Les 10 candidats sélectionnés, en tant que membres et athlètes de l'Équipe Nathan Canada 2008, s'engageront à :

- S'entraîner et pour cela au besoin s'inscrire durant la saison 2008 à des cliniques d'entraînement offertes par les magasins de sport ou à un club de course, de cyclisme ou de triathlon et à participer aux séances d'entraînement.

- S'inscrire et participer durant la saison 2008 à au moins un événement / une compétition / une épreuve sportive correspondant à leurs objectifs sportifs respectifs.

- Utiliser les produits Nathan, Pearl Izumi et GU Sports lors de leurs entraînements et lors des événements / compétitions / épreuves sportives auxquelles ils participeront.

- Informer régulièrement Nathan et ses partenaires de la progression de leur entraînement et de leurs résultats sportifs.

- Faire part à Nathan et à ses partenaires de leurs commentaires sur les produits utilisés.

5. COMMENT SOUMETTRE SA CANDIDATURE

Du mardi 1er janvier 2008 au lundi 31 mars 2008 inclusivement, Nathan, par le biais d'annonces dans les media et/ou en magasins, offrira aux canadiens remplissant les conditions d'admissibilité, d'envoyer leur candidature pour faire partie de l'Équipe Nathan Canada 2008.

Pour répondre aux conditions d'admissibilité, le candidat devra obligatoirement :

- Fournir une preuve d'âge
- Fournir son prénom, son nom, son adresse civique complète, son numéro de téléphone et son adresse courriel.
- Fournir une courte biographie en spécifiant le sport pratiqué (course sur route, course sur sentier, cyclisme, vélo de montagne ou triathlon), l'objectif visé pour l'année 2008 (événement sportifs et/ou compétition et/ou épreuve et distance) ainsi que la motivation à poser sa candidature.
- Faire parvenir le dossier de candidature complet :
 - par courriel : marketing@insport.ca
 - ou par courrier : Équipe Nathan Canada
In-Sport Fashions Inc.
125, boulevard Montpellier
Montréal, QC
H4N 2G3

Aucun dossier ne sera retourné aux candidats et seuls les candidats sélectionnés seront contactés.

6. SÉLECTION

Comité de sélection

Le comité de sélection sera composé de représentants canadiens de la marque Nathan, de représentants canadiens des partenaires Pearl Izumi et/ou GU Sports et/ou Canadian Running Magazine et/ou Triathlon Magazine Canada.

Critères de sélection

Les candidats seront évalués sur la qualité du dossier de candidature envoyé, sur leur motivation à faire partie de l'Équipe Nathan Canada 2008 et à atteindre l'objectif sportif qu'ils se seront fixés.

Annonce des candidats sélectionnés

Seuls les candidats sélectionnés seront contactés dans le courant du mois d'avril 2008.

CONDITIONS GÉNÉRALES

Le recrutement de l'Équipe Nathan Canada 2008 est organisé par la marque Nathan, représentée au Canada par son distributeur In-Sport Fashions Inc., en partenariat avec les marques Pearl Izumi (distribuée au Canada par F3 Distribution) et GU Sports (distribuée au Canada par Über Performance Products) ainsi que les magazines Canadian Running Magazine et Triathlon Magazine Canada. Sous réserve des conditions prévues aux présentes, le recrutement est ouvert à toute personne âgée de 18 ans et plus résidant au Canada souhaitant atteindre un objectif sportif en 2008 en course à pied sur

route, sur sentier, en cyclisme, en vélo de montagne ou en triathlon, à l'exception des employés, agents et/ou représentants de Nathan (In-Sport Fashions Inc.), Pearl Izumi (F3 Distribution), GU Sports (Über Performance Products), Canadian Running Magazine et Triathlon Magazine Canada, ainsi que, respectivement, de toute personne avec lesquelles tel employé, agent et/ou représentant est domicilié ou tout membre de sa famille immédiate (père, mère, frères, sœurs, enfants, mari et femme ou conjoint(e) de fait). Tout candidat qui serait sélectionné dans le cadre de cette campagne de recrutement et qui ne respecterait pas les présentes conditions d'admissibilité sera automatiquement rejeté de l'Équipe Nathan Canada 2008. Tout candidat sélectionné qui ne respecterait pas les présentes conditions d'admissibilité devra en informer Nathan dès qu'il sera contacté.

Les véritables prénoms, noms et adresses civiques devront être inscrits dans le dossier de candidature.

Toute personne consent, en posant sa candidature, à ce que son nom, sa photo ainsi que certaines informations et détails de sa biographie soient utilisés, en cas de sélection, à des fins publicitaires et rédactionnelles sans autre frais que les avantages offerts (cf. 3.) et ce par Nathan, Pearl Izumi, GU Sports, Canadian Running Magazine ou Triathlon Magazine Canada.

Les avantages offerts aux candidats sélectionnés devront être acceptés tel que décrit au présent règlement et ne pourront être revendus, être substitués à d'autres avantages, ou échangés en totalité ou en partie pour de l'argent et/ou être transférés à une autre personne.

En aucun cas la relation liant les membres de l'Équipe Nathan Canada 2008 à Nathan, Pearl Izumi, GU Sports, Canadian Running Magazine et Triathlon Magazine Canada ainsi qu'à ses représentants canadiens ne devrait être comprise comme une relation d'employé à employeur et inversement.

Les décisions du comité de sélection sont finales et sans appel.

Le comité de sélection se réserve le droit de retirer de l'équipe, à tout moment, tout membre qui ne respecterait pas ses engagements, ne respecterait pas l'esprit de l'équipe ou nuirait de quelque manière que ce soit à l'image de Nathan ou de ses partenaires.